

Colle pour revêtement de sol AURO N° 382

Fiche technique

Types de matières premières

Colle de dispersion en lait de caoutchouc naturel et résines de bois naturelles, prête à l'emploi.

Emploi

Pour coller des matériaux en liège non vitrifiés à l'intérieur (dalles et bandes de renforcement), du linoléum, des revêtements à base de linoléum et de liège, des revêtements à base de liège et de feutre, des revêtements textiles, des moquettes en fibres naturelles avec dos en jute ou en latex naturel. Ne pas utiliser pour coller dans des endroits humides en permanence ou des pièces humides; adapté pour des chauffages par le sol à eau avec une température max. de 30 °C; le cas échéant, faire des essais.

Caractéristiques techniques

- facile d'emploi, - bon pouvoir adhésif, - convient pour les chaises à roulettes soumises à charges répétitives.

Composition

Eau, masses de remplissage minérales, latex naturel, dammar, lait à la caséine, borates, argile foisonnante, éther de cellulose, huiles de romarin et d'oranges. Les produits naturels ne sont ni exempts d'odeurs, ni d'émissions. Déclaration exhaustive sur www.auro. Peut entraîner une réaction allergique.

Coloration

Blanchâtre à l'état mouillé; effet transparent en séchant.

Temps de séchage dans des conditions climatiques normales (20 °C/60% d'humidité réelle)

- Temps d'évaporation: Les revêtements à pouvoir de dispersion de vapeur peuvent être posés directement; ceux à pouvoir de dispersion de vapeur réduite tels que le liège ou le linoléum au bout de quelques minutes.
- Délai de pose: 20 minutes max.
- Possible d'être soumis à des charges: au bout de 36 heures.
- Pouvoir adhésif final: au bout de 72 heures.
- Les temps d'évaporation et de séchage varient en fonction du type de support et du type de revêtement. Il est fortement recommandé de procéder à des essais préalables.

Densité	Env . 1,0 g/cm ³	Classe de danger: néant
Viscosité	pâteux	
Diluant	La colle ne doit pas être diluée pour l'application. En cas d'imprégnations indispensables, la colle peut être diluée à de l'eau dans un rapport de 1:2 jusqu'à un max. de 1:3.	
Nettoyage des outils	Laver les outils immédiatement à l'eau froide après emploi. Puis, les nettoyer avec le Diluant végétal AURO N°191* et à l'eau, si nécessaire.	
Conditions de stockage	Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé, dans un endroit frais, à l'abri du gel. Le tenir hors de la portée des enfants. Conditions de stockage à 18 °C dans son contenant original fermé: 12 mois. Des variations de consistance dues à l'emploi de matières premières naturelles sont possibles et n'ont pas de répercussions sur le pouvoir adhésif de la colle.	
Matériel d'emballage	Polyéthylène. Recycler les contenants vides dans les contenants dans des containers destinés à cet usage.	
Traitement des déchets	Ne recycler que les restes de produits complètement desséchés ou les jeter dans les ordures ménagères. Résidus liquides: Code CED 200128.	
Attention	Veiller à une protection suffisante de la peau pendant l'application. Contient des huiles essentielles d'oranges. Ne pas déverser dans les égouts. Peut provoquer une atteinte aux poumons en cas d'ingestion. Respecter impérativement les normes et consignes d'instruction du fabricant de revêtement de sol, en particulier en ce qui concerne les normes DIN VOB 18 352 et DIN 18 365. Code GIS D2. Produit non dangereux. Respecter les données de la fiche technique*.	

Consignes d'application

- Respecter impérativement les consignes d'application du fabricant de revêtement de sol.
- Avant de coller les revêtements, les laisser s'acclimater en respectant les consignes d'utilisation du fabricant.
- La pièce doit être sèche et tempérée. La température de l'air, du sol et des matériaux doit être au minimum de 15 °C; la température idéale d'application étant comprise entre 18-25 °C.
- L'humidité de l'air ne doit pas dépasser 75% et devrait être de 50% min.
- Les valeurs de températures et d'humidité indiquées sont valables aussi longtemps que le revêtement n'est pas encore complètement sec.
- Éviter absolument l'exposition directe au soleil, l'humidité et les courants d'air pendant toute la durée de l'application.
- Enlever minutieusement la formation éventuelle d'une pellicule, ne pas la mélanger.
- Appliquer la colle sur toute la surface et de façon régulière; éviter à tous prix les amas de colle.
- Ne préparer que la quantité de colle nécessaire pour la pose et qui pourra être utilisée dans les 20 minutes suivantes. Le lit de colle lors de la pose doit être humide (faire un essai en touchant avec les doigts) et ne doit pas s'être recouvert d'une peau ferme.
- Ne pas laisser sécher les amas de colle s'étant formés sur les revêtements, par exemple, mais les enlever avec une éponge humide et de l'eau claire.

Recommandations techniques des applications

Colle pour revêtement de sol AURO N° 382

1. SUPPORT

1.1 Supports adaptés

Supports prêts à pouvoir être recouverts suivant VOB 18365; supports en ciment, asphalt coulé, anhydrite et à base d'oxyde de magnésium, tout comme dalles en fibres et dérivés du bois, chauffages par le sol jusqu'à 30 °C excepté dans les pièces humides.

1.2 Conditions générales requises pour les supports

Le support doit, en permanence, être sec, ferme, propre, résistant aux charges, exempt de vibrations, sans joints, fissures et sans substances huileuses, chimiquement neutre, tout comme absorbant, solide, résistant. Tous les supports ont un degré de tolérance à l'humidité, variable selon leur matériau propre et le milieu dans lequel ils sont (donnant lieu à une humidité résiduelle par exemple); en l'occurrence un seuil bien précis qui ne doit pas être dépassé lors de la pose. C'est pourquoi, avant de commencer les travaux de pose des revêtements de sol, il faut mesurer les taux d'humidité avec les appareils adéquats et respecter les normes DIN données, afin de savoir si le support est sujet à être recouvert convenablement.

2. PREPARATION

2.1.1 Préparation du support

- De façon générale, il faut égaliser les supports irréguliers.
- Il se doit de s'assurer de l'absence d'une humidité accrue.
- En présence de supports très absorbants, il est nécessaire de faire des essais préalables concernant l'aération et les temps de séchage.
- Indispensable de procéder à des surfaces de pose d'essai sur l'asphalte coulé, en raison du faible pouvoir d'absorption. Pour équilibrer le degré d'absorption, il est recommandé d'appliquer une couche égalisatrice de ciment.
- Pour les supports en plâtre, il faut enlever la couche de frittage en ponçant ou en brossant et la poussière résultant de l'opération de ponçage doit être aspirée minutieusement.
- Le support doit être préparé selon les normes VOB/DIN en vigueur, tout comme il doit répondre aux consignes générales de préparation des supports.
- Les anciens revêtements, restes de colles et d'enduit sont à enlever complètement et sans laisser de traces.

2.1.2 Traitement de base

- Vérifier la neutralité des supports minéraux, tels que par exemple ceux ayant fait l'objet d'une application de couche égalisatrice de ciment.
- Une imprégnation n'est généralement pas nécessaire, dans le cas de supports considérés comme aptes à être recouverts selon les normes VOB; imprégner les supports fortement absorbants ou à absorption irrégulière et les chapes en anhydrite avec de la colle diluée. L'imprégnation ne doit pas former de pellicule sur le support et doit être entièrement sèche avant d'appliquer la colle.

2.2 Collage du revêtement

Étaler la colle de façon régulière et sur toute la surface du support.

2.2.1 Collage de liège, matériaux dérivés du liège

Poser les matériaux en liège sur la colle en exerçant une légère pression et de façon précise. Étaler sur toute la surface avec un rouleau pour jointures, le cas échéant un marteau en caoutchouc sans faire de plis. Laisser agir la colle et éliminer les plis éventuels subsistants. Sous-peser les plaques. Pour les plaques en liège d'une épaisseur de 8 mm, il est nécessaire de procéder à des essais.

2.2.2 Collage de linoléum

Poser minutieusement le linoléum dans la colle en évitant la formation de plis, sur toute la surface, et en supprimant les plis formés par la suite. Les bandes de renforcements sur l'envers doivent être complètement recouvertes de colle. Par la suite, au bout de 20 minutes env., bien appuyer sur les bords et les zones de jointure, apposer une charge le cas échéant, jusqu'à ce que la colle soit prise.

2.2.3 Collage de revêtements textiles

Pour les revêtements pouvant être posés instantanément sur le lit de colle, les poser en les poussant sans forcer mais avec précision. Ensuite, poser sur toute la surface avec un rouleau en caoutchouc et sans laisser de plis. Découper largement le revêtement au rouleau et l'étaler sur toute la surface, puis rabattre petit à petit aux endroits enduits de colle puis frotter depuis le milieu sans laisser de plis. Ensuite, découper exactement. Pour les revêtements en fibres gonflantes à l'eau (par exemple, jute, sisal), les coller puis découper les bords après séchage uniquement. Une alternative pour les revêtements textiles peut être d'avoir recours à la colle au latex naturel AURO N° 388*.

	Spatule dentée	Espace de denture	Consommation approx.	Matériau
Liège, dérivés du liège	Fin A3	1,5 mm	0,25 kg/m ²	Dérivés du liège jusqu'à 6 mm
	Fin A2	1,8 mm	0,35 kg/m ²	Parquet de liège à partir de 6 mm
Sols moquettes sur chapes	Fin A3	1,5 mm	0,25 kg/m ²	
	Fin A2	1,8 mm	0,35 kg/m ²	Coco, Sisal à envers gaufré; laine en dos de jute ou mousse
	Gros B1	2,7 mm	0,5 kg/m ²	Coco, Sisal; sans ou avec dos en latex naturel, laine en latex naturel ou dos de jute ou mousse
Linoléum	Fin A3	1,5 mm	0,25 kg/m ²	Pour qualités moindres
	Gros B1	2,7 mm	0,5 kg/m ²	Pour tous types

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas, pour autant, l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi, ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité, d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Etat au 01.07.2009.